

Il a fait venir en toute hâte et, à peine arrivé, il a déclaré qu'il ne pouvait pas être question pour S. M., dans cette saison de l'année, d'un séjour à Eastwall, et que si elle voulait pouvoir se trouver à Saint-Petersbourg pour le nouvel an ou pour Noël, il fallait absolument qu'elle se transportât de suite dans une station du Midi afin de provoquer une sudation des poumons.

On voit que nous sommes exactement renseignés. Immédiatement M. d'Ozerov, qui fait partie de la suite de S. M., a été envoyé visiter les villes du bord de la Méditerranée, Cannes, Hyères, etc., et y louer une villa. S. M. vient attendre la réponse de M. d'Ozerov à Paris, où elle arrivera mardi et où elle descendra, ainsi que nous l'avons dit, à l'hôtel de l'ambassade de Russie. Selon l'usage, le prince d'Orlov va au devant de sa souveraine jusqu'à Calais. Quoique un mieux sensible se soit produit depuis quelques jours dans l'état de l'Impératrice, le docteur Botkine et son entourage craignent qu'elle ne se laisse entraîner par le désir de visiter Paris, où elle arrive pour la première fois, et qu'elle ne se refroidisse encore.

Le véritable but de la Franc-Maçonnerie.

Nous extrayons les lignes suivantes d'une étude sur la Franc-Maçonnerie publiée par le journal le Monde :

A propos du but secret des francs maçons, qui nous soit permis de citer un fait dont nous garantissons l'authenticité, et dont les écrits qui s'occupent de cette matière pourraient faire leur profit.

Dans le mois d'août 1865, nous fîmes connaissance d'un vénérable religieux de l'Ordre des Passionistes, à Hoboken, en face de New-York. Dans un entretien à propos des francs-maçons, voici le trait qu'il nous raconta :

J'ai été appelé, il y a peu de jours, pour administrer un mourant à Brooklyn. C'était un Allemand, que j'avais eu occasion de rencontrer plusieurs fois. Sa fille unique, excellente catholique, me priait que son père était franc-maçon, et qu'il fallait exiger sa rétractation. Après avoir entendu sa confession, je lui demandai s'il n'avait pas appartenu à quelque société secrète. — Oui, mon père, je suis franc-maçon; mais vous le savez, en Amérique, cela n'est pas mal. — C'est un erreur, lui dis-je, la Franc-Maçonnerie est condamnée partout où elle existe; il vous faut donc rétracter tout ce que vous avez pu promettre et me délivrer vos insignes. Le malade fit bien quelques difficultés, mais il avait gardé la foi, et il me remit ses insignes, puis il mourut.

Je dus lui expliquer la manière de se déposséder de tous ces objets s'il voulait faire preuve d'un repentir sincère. Je sortais emportant les dépouilles opines, et tout heureux d'avoir arraché une âme au démon. La jeune fille m'attendait sous le vestibule : « Eh bien ! dit-elle, mon père vous a tout remis, tout n'est-ce pas ? Il a fait la paix avec Dieu ? — Voyez, plutôt, ma fille; et je lui montrai les objets que j'avais à la main.

« Elle les prend l'un après l'autre, et puis, d'un air triste, elle dit : « Non, tout n'est pas là; ces insignes, mon père les portait dans sa loge, et dans les grandes circonstances; il n'a pas eu de peine à vous les remettre; il lui en a coûté davantage pour ce livre, qui est particulier à son grade. Mais il y a encore autre chose. — Quoi donc ? — Un écrit dont j'ignore le contenu; mon père m'a recommandé de le porter tout cacheté après sa mort au chef de sa Loge. Ce doit être quelque secret important.

Je retourne près du malade, et je lui dis : Pourquoi me trompez-vous ? Vous allez paraître devant le tribunal de Dieu; croyez-vous échapper à sa justice ? Vous avez encore quelque chose à me livrer ? Le malade

fit bondir le commandant et lui dévoila subitement le plan machiavélique de sa cousine. C'était Jules Revel, qui arrivait le dernier — volontairement — afin d'être gardé plus longtemps sans éveiller les remarques jalouses des autres amis, dont le tour était passé.

On devinait, à la seule inspection de la figure du jeune homme, qu'il avait en poche une lettre d'invitation plus longue, plus pressante, plus charmante que toutes les autres.

Le commandant n'en douta plus à la façon dont il baisa la main de la baronne, qu'un hasard heureux avait amené sur le perron à point nommé pour le recevoir.

Jules n'avait pas vu la jeune femme depuis son départ de Paris. Il était temps de faire cesser son supplice; l'infortuné était amaigri et d'une pâleur suffisamment touchante pour attirer le monde entier, M. de Lilepont excepté.

Celui-ci assista — bien forcément, il est vrai — d'un côté à une explosion de joie difficilement contenue par respect; de l'autre à un accueil dont la bonne grâce expressive se tempérait par une réserve obligée. Il se fit dans cette entrevue une dépense excessive de regards enflammés et de coquets sourires, d'adoration muette et de petites mines effarouchées fort réjouissantes pour tout autre spectateur que le pauvre commandant.

parut consterné; je remarquai la pâleur de son visage et le trouble de ses yeux; puis il dit avec un certain embarras : — Mais, vous avez tout emporté, je n'ai plus rien à vous livrer. — Vous n'avez rien écrit, comme on ont tous les francs-maçons. — C'est un erreur, mon père, je n'ai plus rien. Je redoublai d'instances, sous prétexte inutile, le démon allait triompher. J'employai tous les moyens que je croyais efficaces en telle occasion. Je n'obtiens rien; le malade niait ou ne répondait pas. Alors, sa fille ouvre la porte et se jette à genoux aux pieds du lit : — Oh ! mon père, de grâce, sauvez votre âme, votre fille serait trop malheureuse. Vous dites que vous m'aimez, prouvez le maintenant.

Le malade ne s'attendait pas à cette secousse; les embrassements et les larmes de sa fille l'émeuvent; elle lui prodigue les caresses les plus vives; elle lui dit les paroles les plus tendres, lui parle du ciel qu'il perd, et le malade veut répondre : « Tu sais que je n'ai rien de caché. » Sa fille, prenant un ton inspiré : « Ne montez pas me voir; vous avez toujours été franc; que je ne réussisse pas de votre nem. Donnez au Père le papier que vous m'avez recommandé de porter au vénérable de la Loge. »

À ces paroles, le malade pousse un cri, puis, faisant un effort, il dit en soupirant : « Non, ma fille, tu ne rougiras pas de ton père. Tiens, prends cette clef à mon cou, ouvre le tiroir, et donne au père le papier qu'il renferme. » Puis il retombe affaibli. Sa fille, promptement comme l'éclair, avait exécuté ses ordres et me remettait un pli cacheté en disant : « Victoire, mon père est sauvé; il a vomit le poison. » Cette scène m'avait profondément touché. Le courage de cette fille me rappelait une chrétienne des premiers siècles. Le malade vécut encore quelques heures, et ses dernières paroles étaient un acte de contrition en même temps que de foi et d'espérance. J'eus en présence de sa fille le pli cacheté. C'était un serment signé avec du sang. J'avais entendu parler de ce genre d'écrits en usage chez les chefs de la Franc-Maçonnerie; mais quand je parcourus ce papier, je n'en pouvais croire mes yeux. C'était le serment d'une guerre sans fin, sans merci, contre l'Église, la Papauté et les rois, avec les plus exécrables malédictions s'il violait sa parole. Ce papier, je l'ai remis entre les mains de l'archevêque afin qu'il pût apprécier aussi bien que moi la malice infernale de la Franc-Maçonnerie.

Voilà ce que vous a raconté le Père Passioniste, et son récit est resté imprimé dans notre mémoire. C'est un fait entre mille, qui prouve que la Franc-Maçonnerie est la même dans tous les pays. J.-E. MARTIN.

MANDEMENT de son Eminence le Cardinal Archevêque de Cambrai

Prescrivant des prières publiques dans toutes les églises de son diocèse, pour implorer les bénédictions du ciel sur les travaux de l'Assemblée nationale.

RÉNÉ-FRANÇOIS REGNIER, Cardinal Prêtre du titre de la Trinité du Mont, par la Miséricorde Divine et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Cambrai, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous n'avez point oublié, Nos Très-Chers Frères, que l'Assemblée Nationale, avant de clore sa dernière session, a décrété que le premier Dimanche qui suivrait sa rentrée, des prières publiques auraient lieu dans toutes nos églises, pour attirer sur la reprise de ses travaux les bénédictions du Ciel. Ce sera le 6 Décembre prochain, deuxième Dimanche de l'Avent, que nous aurons à prier ainsi pour la France et pour ses Législateurs.

En vous appelant à l'accomplissement d'un acte tout à la fois si religieux et si patriotique, nous n'avons pas à vous en faire sentir la haute importance, ni à vous dire combien il est particulièrement nécessaire dans les circonstances actuelles.

Vous comprenez le besoin qu'ont les pouvoirs publics de recourir à la prière. Vous savez, en effet, éclairés que vous êtes des lumières de la foi, que Dieu n'est point

Ses cheveux grisonnants, qui cachait mal une forte dose de folie, se dressaient d'épouvante à l'aspect de ce bonheur jeune et audacieux qui semblait narguer ses sentiments secrets. Froissé dans cette affection absolue, véritable miracle de platonisme et de dévouement, qu'il éprouvait depuis si longtemps pour Eliane, il ne put maîtriser une première impression de dépit qui l'amena raide, gonflé, les sourcils férocelement rapprochés, auprès de sa cousine, sur la terrasse, tandis que Jules s'habillait pour le dîner.

— Ma cousine, dit le commandant d'une voix grosse d'orages contenus, j'ai le regret de vous apprendre que je retourne à Paris.

— Ah bah ! dit-elle en s'arrêtant net comme frappée d'un étonnement profond.

— J'ai du moins, reprit-il, la satisfaction de ne pas vous laisser dans l'isolement, puisque la société qui peut vous être le plus agréable vient enfin de vous arriver.

Elle sourit d'un fin sourire dont elle avait le secret et qui montrait à demi ses petites dents aiguës.

— Je ne peux pas rester seule avec M. Revel, mon cousin; il vous faut demeurer, au contraire, pour m'aider à le distraire un peu.

— Oh ! je suis sans inquiétude à cet égard. Et d'ailleurs Mme Langavé...

étranges aux affaires humaines et qu'on ne peut avoir la prétention de les conduire en dehors de son intervention.

Il a été dit tout ce qui existe hors de lui : il a été dit tout ce qui a été fait; il a été dit tout ce qui est à faire. *Dieu est fait; Dieu est à faire; Dieu est à venir.* Le monde est gouverné par la providence et il maintient dans un ordre admirable l'univers visible dont il est l'auteur; il l'a soumis à des lois qui régissent invariablement son cours. *Præceptum patris et non ventis.*

Mais cette direction toute puissante et souverainement sage, qui éclate à nos yeux dans l'ordre moral, ne peut manquer de s'étendre à l'ordre matériel. Le monde des intelligences est également supérieur à celui de la matière et des corps.

Aussi, N.-T. C. F., l'Écriture nous enseigne-t-elle que Dieu juge les peuples selon l'équité et qu'il dirige les nations sur la terre. Il les élève, si elles observent la justice, et il punit leurs péchés par les calamités qu'il leur envoie. C'est lui qui donne aux États les chefs qui les gouvernent et qui inspire à leurs législateurs, les lois justes qu'ils édictent.

Il a pour nous, individus, familles et nations, la bonté compatissante d'un père; mais, toujours prêt à nous aider, il met une condition aux secours qu'il nous accorde; c'est que nous lui en fassions la demande. La prière est un hommage que nous rendons à sa toute puissante bonté et l'humble aveu que nous lui faisons de notre indigence native et de notre absolue dépendance à son égard.

Voilà ce que vous savez, N. T. C. F.; ce que vous ont appris des vœux et des enseignements de l'Église, ce qui fait votre lumière, votre force, votre consolation au milieu des ténèbres et des épreuves de cette vie. Mais voilà ce que, de nos jours et en plein christianisme, beaucoup d'hommes ignorent; ce que d'autres, hélas ! en trop grand nombre, contredisent et blasphèment.

Où, ces vérités premières qui sont la base nécessaire des gouvernements et de la vie humaine tout entière, ils les contredisent et les blasphèment, tous ceux qui, dans nos villes et nos campagnes, professent et propagent, dans leurs discours et par leurs écrits, un matérialisme athée; après funestes et pervers de cette horrible et désespérante doctrine qui soumet l'humanité à un fatalisme inéluctable, à qui l'on ne peut rien demander, et qui l'on ne peut rien attendre, à qui l'on ne peut rien opposer.

Pariez à ces hommes de la prière nationale; s'ils sont appelés à les voter, ils les repoussent avec haine et colère; s'ils y sont simplement convoqués, comme Français, ils les fuient et les raillent, en aspirant au jour où ils auront le pouvoir de les interdire.

Dans la crise que nous traversons, N. T. C. F., ce sont principalement ces détestables doctrines et leurs conséquences pratiques qui doivent nous effrayer pour l'avenir de la France.

Nous, patrie sage, toute à été blessée bien profondément, elle est bien douloureusement affaiblie; mais ses immenses désastres ne compromettent point sa vitalité, si elle redevenait et restait plus complètement chrétienne.

Ceux-là donc travaillent évidemment au profit de ses ennemis qui font perdre à nos populations la crainte de Dieu et le respect de sa loi; qui dégradent les âmes en bornant à la matière toutes leurs aspirations; qui les énervent et les corrompent en concentrant leurs pensées et leurs affections dans l'assouvissement des appétits sensuels; qui découragent tous les dévouements en proclamant par leurs enterrements solidaires que la vertu ne vaut pas mieux que le vice, et que le parricide mérite autant d'estime que le fils qui honore et prolonge par ses soins pieux la vieillesse de son père.

En vain prétendrait-on garder, sans foi religieuse, des principes conservateurs. Si la société humaine s'isole de Dieu, si elle ne veut relever que d'elle-même, elle ne pourra se donner pour appui et pour défense que des conventions arbitraires. Les constitutions qu'elle s'imposera seront sans valeur et sans stabilité, parce qu'elles auront sans autorité morale, et dès lors fatalement impuissante à la protéger contre l'ardente mobilité des passions. Les partis, en se groupant, pourront former dans son sein des coalitions, mais elles seront éphémères; les divisions y seront sans cesse renaissantes et les fractionnements sans fin.

Or, N. T. C. F., il y a point de gouvernement, point de nation qui puissent longtemps résister à cet incessant travail de désorganisation.

Nous ne voulons point inspirer des terreurs exagérées ni éveiller de sinistres pressentiments; mais nous ne pouvons nous dissimuler et nous ne devons pas taire que la guerre qui se poursuit en France contre Dieu et contre son Église ne pourra manquer d'attirer sur notre pays de nouvelles et terribles calamités.

L'avènement au pouvoir des hommes sans Dieu n'est point une crainte chimérique. Eh bien ! si cette éventualité redoutable se réalisait, elle serait notre châtiement.

(La suite à demain).

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La messe annuelle de l'œuvre des Églises pauvres aura lieu demain jeudi 26 courant, à neuf heures, en l'église Notre-Dame.

L'instruction sera donnée par le Révérend Père Jenner, jésuite de la résidence de Lille.

L'exposition des ornements brodés et confectionnés par les Dames de l'Association, aura lieu dans une des salles attenantes à l'église Notre-Dame, jeudi 26, vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 courant, de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures.

Un digne religieux, le R. P. Michel Ange Nacimbini, recueilli dans notre pays, les amis chrétiens des généreux qui veulent bien le soutenir, ont la sainte entreprise laquelle est vouée à la charité de la Sainte-Vierge pour le rachat des captifs.

Quoique peu nombreux encore de fondation récente et disposant de faibles ressources, et Ordre a déjà arraché des centaines de malheureux à la rapacité des Arabes; il réalise sur la côte Africaine ce que fait en Chine l'œuvre de la Sainte-Enfance.

Nous recommandons donc l'apostolat du R. P. Nacimbini à la charité de tous; une modeste obole confiée aux mains de ce zèle missionnaire l'aidera puissamment à arracher bien des malheureux aux horres d'un double esclavage, celui du corps et celui de l'âme.

Les offrandes peuvent être adressées à M. le principal du Collège.

Les amateurs d'antiquités apprendront avec plaisir que notre commissaire-priseur M. Roussel, vient d'obtenir la vente publique en notre ville de la belle collection de M. Julien Kéver.

Elle se compose d'anciennes tapisseries des Gobelins, de meubles du moyen âge, et d'une quantité de vieilles faïences et porcelaines de Delft, Rouen et du Japon, d'anciens cuivres repoussés, de sculptures artistiques, etc. etc.

Cette belle vente se fera publiquement, lundi 30 courant, si tous les objets sont arrivés.

Des affiches et catalogues l'annonceront.

Tribunal correctionnel de Lille. — Plusieurs affaires d'un certain intérêt ont été jugées hier dans la seconde partie de l'audience correctionnelle.

Présens d'abord celle de Florence Roge, c'est son vrai nom. Celui dont elle se sert quand il s'agit de faire des dupes, est Marie Legrand. Dans l'espace, ses ressources ne sont jamais épuisées. Elle ne parcourt point les sentiers battus; elle invente avec tant d'adresse, que tous ses coups de filet réussissent. Elle ne retonne, elle a déjà recueilli six condamnations, mais elle n'en prend guère à son parti. Hier, à l'audience, elle était à la barre les bras en attendant les dépositions de ses victimes.

Marie Legrand, en sa dernière, en sortant de la prison d'Arras, se dirigea sur Roubaix. On la vit en compagnie d'un cocher et d'un autre individu. Il est probable qu'elle essayait de dresser un plan de campagne; qu'elle a mis un peu plus tard à exécution. Elle fut arrêtée sous l'accusation de vagabondage, puis relaxée.

Un mois d'arrêt elle se présenta chez M. Motreux, notaire, place Flibourg. Elle venait, disait-elle, assister aux funérailles de M. le doyen de Saint-Etienne dont elle était la nièce et l'unique héritière. Elle portait un paquet d'une grande valeur, ajoutait-elle, à l'adresse de Mgr le cardinal-archevêque. Florence était fort décomposée de vue de sauil.

L'aubergiste l'accueillit comme elle le méritait, fatiguée de recevoir une si honorable cliente. Tout son personnel était à la disposition de la riche héritière, qui mangea et but encore mieux avec des connaissances. Elle lui fit part de ses projets, jeta les yeux sur un des garçons de la maison dont elle voulait faire le bonheur. Pour activer la réalisation de ses projets, il fallait aller s'assurer chez un notaire de Bailloul de l'importance de la succession, qu'elle évaluait à 80,000 fr. Elle loua une voiture dans laquelle le garçon se plaça avec elle.

On se rendit à Bailloul, à La Gorgue, à Béthune, à Lens, à Béthune le sauc, on vena une dépêche à ses parents qui habitent les environs de Saint-Omer, annonçant pour le lendemain son arrivée avec sa future, qui lui apportait en mariage un dot de 80,000 francs.

Il y eut contre-temps; au lieu de passer vers Saint-Omer, on revint à Merville. Là, on vécut encore fort largement, si bien qu'elle n'avait plus d'argent; mais, disait-elle, elle avait emprunté dans le jour. Elle emprunta 20 francs à son futur, et 3 francs au cocher, ajoutant qu'elle les rembourserait dans un moment puis, elle partit.

Son futur et le cocher ne la revirent que dans le cabinet de M. le juge d'instruction. A l'audience, le cocher, qui en est pour ses 100 fr., ne peut néanmoins tenir son serment. Celui qui rit le moins et qui n'a pas les rigueurs de son côté, c'est de sauc. Etienne Jossey, l'heureux garçon qui, arrivant tout fraîchement de son village, croyait avoir trouvé la fortune.

Marie Legrand conserve toute son assurance, accuse de mensonge les témoins victimes de ses ruses.

M. le substitut Devimeux, fait un récit des plus pittoresques et des plus spirituels des péripéties de cette voyageuse, rappelle les attentions de l'aubergiste pour la riche héritière, les bontés du cocher, la confiance illimitée du fiancé, les déceptions qui les attendaient tous les trois, fait ressortir les moyens par trop ingénieux employés par la prévenue pour arriver à ses fins et requiert une peine en conséquence.

Le tribunal y fait droit en condamnant Marie Legrand à deux ans de prison.

— Dureux et Mesdag ont commis de nombreux vols de métaux, des charrettes à bras, des roues de voiture.

Mesdag a pris la fuite; dix-huit mois de prison; Dureux, un an.

contraintes. — Deux ans à Delcourt, deux ans à Devos et un an à Cassart, pour avoir battu un cabaretier d'Ham et avoir porté atteinte au respect dû à la sainte Vierge, en passant par la ville, le 15 décembre 1864.

— Quatrième inculte, L. Dubour, qui n'a pu payer les péages du cabaret, est quitte pour un mois de prison.

— Deux ans à Delcourt, deux ans à Devos et un an à Cassart, pour avoir battu un cabaretier d'Ham et avoir porté atteinte au respect dû à la sainte Vierge, en passant par la ville, le 15 décembre 1864.

— Quatrième inculte, L. Dubour, qui n'a pu payer les péages du cabaret, est quitte pour un mois de prison.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.

— Les sept actes du Bénédictin de Brisebarre et de son frère, ont été jugés par le public au théâtre de la ville de Damas. Nous sommes très intéressés dans la question de leur être ou non, car, chacun le sait, nul ne peut être jugé en partie; toujours est-il que les Bénédictins de Paris ont réuni une assez nombreuse assistance et que personne n'a eu à regretter sa soirée.